

■ **Fondation Auberson-Goncerut**, à Lausanne, CH-550-1034629-2, venir en aide aux apprentis-artisans qui se préparent à exercer un métier manuel sanctionné par des examens de fin d'apprentissage (FOSC du 24.12.2003, p. 21). Glatz Henri, dont la signature est radiée, reste membre du conseil. Nouveaux membres du conseil sans signature: Favre Patrick, de Provence, à Ollon, Goncerut Willy, de Grens, à Gingins, et Spielmann Alex, de Lausanne, à Préverenges. Réviseur: Locatelli et Fritsch S.A., à Nyon.

Journal no 7249 du 29.06.2006
(03448398 / CH-550.1.034.629-2)